

1. La transición y la historia de nuestro país:
 Franco murió pero no el franquismo
 el hecho del franquismo dictatorial

2. Contra la democracia, ~~gagala~~

2.1. Podría haber sido el franquismo?

2.2. Ha habido una evolución
 de la cultura y de
 las expresiones?

2.3. El modelo: cómo realmente
 fue el dictado y qué es
 nuestra política.

~~2.4. En el desarrollo histórico~~
 2.4. En el desarrollo histórico
 y cultural

3. Dilema:

3.1. El sistema ha fracasado.
 Dictatorialismo, pero con
 dificultades de dictado
 que provocan a veces
 efectos que son dicta-
 toriales

3.2. Ya no hay diferencias
 internas ni externas

3.3. La nueva democracia:
 el Gobierno
 el Voto.

4. El futuro

2. continuación de Europa.

Problema de la dictadura, reformas

y ciudades.

Tendencias a la regionalización.

- Droit d'autodétermination. → Québec, lui décide?
- Nationalists : langue québécoise et anglais. - Il y a une demande d'indépendance.
- Bilingualisme : ne pas imposer.
Problème de pouvoir. [REDACTED]
Flot direction.

- Identité et monnaie unique et
citoyenneté unique.

Fondé en 1949 et siégeant à Strasbourg, le Conseil de l'Europe est la première Organisation politique de coopération européenne. Son premier acte a été l'élaboration de la Convention européenne des Droits de l'Homme contrôlée par la Cour européenne, unique et permanente.

Créé par les Etats démocratiques de l'Europe occidentale, le Conseil de l'Europe a accueilli, depuis la chute du Mur de Berlin, les Etats d'Europe centrale et orientale, accompagnant ainsi leur démocratisation.

Comptant aujourd'hui 41 Etats membres, le Conseil a vocation à rassembler tous les Etats européens. Comité des Ministres et Assemblée parlementaire recherchent, dans le respect de la diversité culturelle, des réponses communes aux défis politiques, juridiques, sociaux et culturels d'une grande Europe stable et ouverte au progrès.

Le Parlement français est représenté à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe par une Délégation de 36 membres (24 députés, 12 sénateurs) désignée sur proposition des différents groupes politiques, dans chaque assemblée.

INFORMATIONS PRATIQUES

La participation à ce colloque est gratuite mais une inscription est nécessaire auprès du

Service des Affaires européennes du Sénat
15 rue de Vaugirard - 75291 PARIS CEDEX 06

- soit en retournant le bulletin d'inscription ci-joint
- soit par e-mail : euro@senat.fr
- soit par fax au 01.42.34.32.92

en indiquant vos nom, prénom, fonction, n° de téléphone, et/ou de télécopie et/ou de mail.

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, seules les 200 premières inscriptions pourront être prises en compte.

(Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée)



LE CONSEIL DE L'EUROPE «**NAISSANCE D'UNE CONSCIENCE EUROPÉENNE**»

Mercredi 1^{er} décembre 1999 – 9 h 30 - 18 h
AU SÉNAT

Colloque organisé par

**LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE FRANÇAISE
À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

sous le haut patronage de

M. Hubert VÉDRINE, Ministre des Affaires étrangères
et

M. Pierre MOSCOVICI, Ministre délégué aux Affaires européennes

PALAIS DU LUXEMBOURG
Salle Clemenceau - Entrée 15, rue de Vaugirard - 75006 PARIS
Métro Odéon, Mabillon ou Luxembourg



MATIN

8 h 30 à 9 h 30

Accueil et enregistrement des participants

De la chute du mur de Berlin aux nouvelles crises régionales « Une grande Europe démocratique à construire »

9 h 30

Début du colloque

- Ouverture du colloque par **M. Christian PONCELET**, Président du Sénat.
- **Mme Josette DURRIEU**, Présidente de la Délégation française.
- **M. Pierre MAUROY**, ancien Premier Ministre, Sénateur, Président de la Fondation Jean Jaurès.
- **M. Louis JUNG**, ancien Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Président de la Fondation Robert Schuman.
- **Les grands moments du Conseil de l'Europe - Images d'archives** (W. Churchill, M. Gorbatchev, F. Mitterrand, H. Kohl...).
- **M. Keith VAZ**, ministre délégué aux Affaires européennes de Grande-Bretagne.
- **Témoignages de responsables politiques** de cinq Etats membres d'Europe Centrale et Orientale (**Pologne, Moldavie, Albanie, Russie et Géorgie**).
- **Mme Catherine LALUMIERE**, Vice-Présidente de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen, Ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe.
- **M. Miguel-Angel MARTINEZ**, Député au Parlement européen, Ancien Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.
- **M. Alain CHENARD**, Président du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, adjoint au Maire de Nantes.
- **M. Michel MIASKIEWICZ**, Président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe des Jeunes.

11 h 45 à 12 h 45

Débat

- Clôture de la matinée par **M. Pierre MOSCOVICI**, Ministre délégué aux Affaires européennes.

13 heures

Fin de la séance du matin

APRÈS-MIDI

Identités régionales et citoyenneté européenne « Les défis d'une grande Europe démocratique et pacifique »

15 heures

Reprise des travaux du colloque

- **M. Robert BADINTER**, Sénateur, Président de la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE, Ancien Garde des Sceaux, Ancien Président du Conseil constitutionnel.
- **M. Bernard KOUCHNER**, Représentant spécial de l'Organisation des Nations Unies au Kosovo (*sous réserve*).
- **M. Ibrahim RUGOVA**, témoin pour le Kosovo (*sous réserve*).
- **M. Alvaro GIL-ROBLES**, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.
- **M. Jordi SOLE TURA**, Député au Congrès espagnol et à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, Ancien ministre, Ancien membre de la Commission de rédaction de la Constitution espagnole.
- **M. Paul THIBAUD**, philosophe : « Souveraineté nationale et développement de la construction européenne ».
- **Mme Dominique SCHNAPPER**, Directeur de recherche au CNRS : « La perception des différentes appartenances, conflit ou complémentarité ? ».

16 h 15 à 17 h 15

Débat

- **M. Guy CARCASSONNE**, Professeur des Universités : Droit des minorités et principes d'égalité et d'universalité des Droits de l'Homme.
- Allocution de **Lord RUSSELL JOHNSTON**, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

18 heures

Fin du colloque

